ECOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Analyses : évaluation et hiérarchisation de l'information à l'AFP

Stage de terrain - M1 Sociologie Générale

Bhaskar NEEL

22/05/2012

Les formes du jugement journalistique à l'épreuve de l'élection présidentielle – sous la direction de Séverine Chauvel, Eric Lagneau, Cyril Lemieux.

Au terme du stage de terrain réalisé au sein du service politique de l'Agence France Presse au cours de ces quatre derniers mois, ce document donne à lire mes premières analyses au regard des observations que j'ai effectué dans le cadre de notre enquête collective. L'objet de notre étude étant « les formes du jugement journalistique à l'épreuve de l'élection présidentielle », je m'attacherai à souligner ici uniquement les éléments liés à l'évaluation et la hiérarchisation de l'information. Le lecteur pourra s'il le souhaite se référer aux documents annexes où sont rapportées les notes d'observation dans leur ensemble.

Les séquences d'observation réalisées ont montré à quel point les dispositifs d'évaluation de l'information s'appliquaient essentiellement au fond, alors que ceux de hiérarchisation se rapportaient à la forme. Le but du « jeu » consistait pour les journalistes à se saisir de la bonne information pour en rendre compte dans le bon format. Cette formulation présente toutefois l'inconvénient de laisser penser que chacun des journalistes disposerait d'une certaine autonomie dans l'exercice de son travail quant au jugement qu'il porte sur la pertinent du fond et de la forme de l'information qu'il produit. Toutefois, mes observations ont souvent révélé le contraire et m'incitent donc à réfléchir à une formulation alternative.

Contrairement à ce que l'imaginaire journalistique pourrait laisser croire, les journalistes du service politique sont, tant sur le fond que sur la forme, rarement pris au dépourvus dans la production de leur dépêche.

Les informations qu'ils produisent sont le plus souvent le reflet de l'agenda politique hebdomadaire qui leur est communiqué en fin de chaque semaine pour la semaine suivante. Cet agenda indique jour par jour l'actualité politique de la semaine à venir. Il inclut les interventions des personnalités politiques des matinales à la radio, les émissions politiques où s'expriment des personnalités politiques, leur déplacements, l'agenda parlementaire du Sénat ainsi que de l'assemblée nationale, mais aussi commissions et missions d'informations. A noter que l'agenda politique est encore plus chargé dans le contexte de la campagne présidentielle où les candidats des partis multiplient les déplacements et les interventions. Tous ces éléments son communiqués à l'AFP par le biais des services de presse parlementaires et des partis. Ces derniers communiquent régulièrement avec les journalistes afin de valorisent leurs actions par le biais de communiqués de presse qu'ils leur envoient ou parfois à l'occasion de déjeuners avec les journalistes. Cela vaut autant en période électorale qu'en dehors.

Cet agenda permet au rédacteur en chef –en fait le plus souvent ses assistants- de faire des bulletins prévisionnels couramment appelés « prév » qui sont transmis au service politique quotidiennement la veille au soir. Ces derniers indiquent les éléments d'actualité à couvrir obligatoirement, l'heure de publication sur les fils et très souvent le format de production. Ils permettent de gérer les effectifs ou moyens insuffisants et le cas échéant les mettre à disposition exceptionnellement. Lors des soirées électorales des écrans ont par exemple été prêtés au service politique, des cellules supplémentaires mises en place –live report, réseaux sociaux, réactions, etc.-.

L'objectif des « prev » est aussi de définir un premier niveau de contraintes que les journalistes devront respecter, L'un des journalistes m'a indiqué sur ce point que la répartition se faisait intuitivement et a insisté sur le fait qu'il fallait qu'ils se parlent. Il m'a aussi indiqué que les personnes officiellement chargées de la répartition étaient les assistants au chef de service mais que mais leur intervention semble était rare. L'assistant au chef service sera plus précis en m'indiquant

que la « règle » est qu'ils se chargent d'affecter les « interventions importantes » entre les journalistes du service le soir même et que pour le reste, ceux présents le matin se les répartissent entre eux. C'est en cela que l'affectation des journalistes par pôles –gauche, droite, central, …- est intéressante car elle permet aux journalistes de piocher parmi les évènements se rapportant à leur sujet et en leur garantissant ainsi un certain degré d'autonomie sans pour autant participer à un désordre qui obligerait les chefs de service à intervenir systématiquement dans la répartition quotidienne des tâches.

Le chef de service ainsi que de ses adjoints jouent un rôle important dans la répartition du travail entre les journalistes. Ils sont les garants de la bonne tenue des objectifs de la rédaction. Une alerte annonçant le vainqueur ainsi que plusieurs autres dépêches étaient prévues lors de la soirée électorale du second tour ce qui imposait de respecter les formats demandés. Par ailleurs, la contrainte du temps s'est explicitement dévoilée lors de la déclaration de candidature de Nicolas Sarkozy lorsqu'un journaliste demande s'il put mettre une dépêche pour 22h et que la chef de service lui répond de l'avancer car ils vont être en retard.

Un second niveau de contraintes s'établit à l'échelle du service politique. Une fois les contraintes de la rédaction respectées, les journalistes sont souvent soumis aux contraintes que leur imposent leurs chefs de service. Ces derniers exercent un droit de regard sur tout ce qui s'écrit dans le service. Cela passe souvent par la relecture qu'ils font des dépêches avant qu'elles ne soient envoyées au Desk pour relecture finale avant envoi sur les fils des clients. En général les journalistes écrivent leur dépêche et avertissent les chefs de services qui se chargent de la lire. Il arrive parfois qu'ils se fassent relire entre journalistes lorsque le chef de service est indisponible. Le contrôle se fait non seulement sur la forme mais aussi sur le fond. Ce double contrôle s'est manifesté lors de la soirée du second tour lorsque la personne en charge de l'équipe réaction a préparé son équipe à intervenir à partir de 20h pour recueillir les réactions des politiques suite à l'annonce officielle des résultats. Elle avait défini un certain nombre d'interventions à recueillir absolument puis les a réparti entre ses journalistes en leur indiquant le format à utiliser.

Ainsi, le terme « dépêche » qui « englobe toutes les productions de l'agence » doit respecter le format défini d'un commun accord entre le journaliste et le chef de service préalablement à sa rédaction. Le format le plus court est l'alerte caractérisé par une sonnerie et envoyé sur l'écran des clients en rouge. Il a la particularité d'aller « plus vite » car il ne passe pas toutes les étapes de relecture. Ensuite vient l'urgent constitué de deux paragraphes, le lead qui fait 3 à 4 paragraphes et enfin le papier –ou trêve- qui est moins factuel qu'un lead. L'information doit pouvoir être claire et simple malgré la limitation en nombre de signes selon le format choisi faute de quoi les chefs de services interviennent pour conseiller ou corriger. La correction faite par la chef de service sur l'alerte concernant l'éventuelle nomination de Borloo à la tête de Veolia l'illustre, ou encore sa réaction à un dépêche « trop compliqué » car « il faut que ce soit simple ». Ce soucis de simplification est complété par celui de la minutie qui est particulièrement flagrante lorsque la coordinatrice de la cellule réaction fait remarquer le soir du second tour à une journaliste « Non ne met pas les côtes ici, mets là ! ». Il n'y a donc pas uniquement une évaluation de ce qui doit être traité, mais aussi la façon dont cela doit être écrit. La manière dont une dépêche est écrite doit répondre à des critères précis que

contrôlent les chefs de service. Il semble s'agir d'une façon de répondre aux codes exigés par les chefs de rédaction, se conformer à l'institution qu'est l'AFP car sinon ils risqueraient d'avoir « des remarques de [leurs] chefs à plumes ». Ces derniers ne sont pas sans importance car ils assistent aux conférences de rédaction comme ce fut le cas le lendemain du premier tour lorsque la chef de service a rapporté les commentaires de Philippe Massonnet (Directeur de l'information) ainsi que Emmanuel Hoog (PDG).

L'information doit aussi être vérifiable. C'est pourquoi un journaliste m'a clairement indiqué qu'il ne publierait pas de dépêche sur la base des rumeurs invérifiables autour de la polémique lancée sur les pages de la jeunesse FN car ce n'est pas son rôle de « faire [leur] communication » des partis. Toute information bien qu'elle soit fournie par un parti ne donne donc pas lieu à une dépêche s'il n'y a pas assez d'informations ou qu'elles ne sont pas concordantes.

L'information doit aussi être pertinente. Elle doit tout d'abord l'être pour le service politique. Le cas contraire, elle sera transférée à un autre service de l'AFP comme ce fut le cas lors de l'annonce du Rejet par conseil constitutionnel du texte condamnant la négation sur génocide arménien. Certaines informations sont subsidiaires bien que relevant du politique. Il a été remarqué durant la soirée électorale du second tour que plusieurs propos extraits d'interventions inintéressants et « ça ne valait pas de coup » de faire une dépêche. D'autres informations sont essentielles comme l'a montré l'état de panique dû au fait qu'aucun journaliste n'avait réussi à avoir la réaction de Fillon suite à la défaite du président sortant. La décision de la pertinence de l'information n'est laissée que dans une moindre mesure car nous avons vu que l'autonomie des journalistes était limitée. Les journalistes peuvent suggérer ce qui leur semble important et le soumettre aux chefs de service pour validation. Dans le cas d'évènements « importants » tels que la déclaration de candidature de Sarkozy, le débat de l'entre-deux tour ou les soirées électorales, les chefs tiennent souvent le rôle de « chefs d'orchestre ». Ils se déplacent à travers leur équipe affectant des rôles à chacun, ordonnant les prises de réactions ainsi que les formats. Ils leurs soufflent même les mots ou bouts de phrases jugés importants dans les propos entendus comme pour les guider et je suppose pour battre le rythme dans la cacophonie qui règne dans la salle en raison de la difficile répartition des tâches qui exigent que les journalistes communiquent à travers la salle.

Cependant, j'ai eu l'impression lors de mes observations que le risque d'avoir des informations peu pertinentes était relativement faible. En effet, j'ai remarqué que l'esprit des journalistes semblait formé à traiter un certain type d'information, à extraire ce qui était le plus pertinent dans le cadre de l'exercice de leur activité et dans le respect des exigences de leur chefs de service. Le fait qu'ils soient répartis en pôle y joue probablement un rôle car cela pourrait participer à les « spécialiser » afin de saisir l'information qui convient. Il a d'ailleurs été étonnant que deux journalistes physiquement à deux endroits différents –l'un au siège l'autre à l'assemblée- aient jugé nécessaire de faire une dépêche sur une même réaction ce qui a eu pour conséquence l'énervement du journaliste sur le terrain qui déclare : « le gros du travail de l'AFP est de rapporter des infos prises sur d'autres médias, mais quand on est sur place c'est dommage ». Les règles semblent donc bien intégrées. Plus encore, les journalistes s'en font les meilleurs défenseurs lorsqu'ils mettent en avant l'argument de factualité qui se retrouvait dans leurs dépêches à travers l'usage prononcé de guillemets.

D’autre part, les lectures qu’ils font dans la presse les conduisent peut-être à construire leur information de façon à ce qu’elle réponde aux attentes de leurs clients. Les reprises par d’autres médias sont d’ailleurs très bien vues comme l’atteste l’enthousiasme de la chef de service lorsque l’alerte de l’un de ses journalistes est reprise « en bandeau sur BFMTV ». Les reprises sur tweeter et autres réseaux sociaux sont aussi surveillées que celles apparaissant sur les fils d’actualité web et mobile des clients de l’AFP. Les commentaires du type « soit vous êtes abonnés à l’AFP, soit vous attendez 20h » ainsi que la satisfaction que j’ai pu lire sur le visage des journalistes des cellules « live report » et « réseaux sociaux » lorsque l’information donnée par l’AFP était reprise lors du soir du second tour en sont de bons exemples.

Si je n’ai pas eu l’occasion de relever des tensions en interne dans le service politique concernant la tenue des performances, cela ne signifie pas qu’elles sont inexistantes. Il est possible que les indicateurs de mesure de performance soient tenus de façon invisible soit par les chefs de service grâce au fait que les dépêches sont signées par les journalistes ou alors de leurs supérieurs à qui ils doivent rendre des comptes. Cela expliquerait alors pourquoi les journalistes sont souvent « volontaires » pour couvrir des sujets, à moins qu’ils ne cherchent simplement à occuper leur temps et éviter l’ennui.

Malgré cette routine il y a une polyvalence des journalistes qui s’est manifestée à plusieurs occasions. Certains sont envoyés suivre des candidats qui ne leur sont pas familiers comme c’est le cas de la journaliste qui a suivi une réunion sur l’Europe de Marine Lepen pour dépanner son collègue absent. Elle se demande s’il faut faire une dépêche ou non car elle ne sait pas si c’est « intéressant ». Elle semble porter un regard neuf sur la couverture de cette actualité par le simple fait de ne pas en avoir « l’habitude ». Un autre journaliste semble au contraire à l’aise dans ce jeu de rôle lorsqu’on lui a appris qu’il irait suivre un meeting de Mélenchon à Montpellier « au dernier moment ». Il convient toutefois de relativiser cette polyvalence car on ne leur demande pas des choses qui n’ont rien à voir avec leur métier.

L’espace de liberté qui leur est laissé n’est pas non plus totalement fermé car il laisse parfois la place à l’appréciation individuelle dans la mesure où elle respecte les contraintes énoncées plus haut. Il est arrivé que le chef de service demande à tous à travers la salle si ils avaient des idées de dépêches comme ce fut le cas le lendemain du premier tour pour les dépêches de la journée parmi lesquelles l’idée d’un sujet sur « l’extrême droite en Europe » a paru séduire. Cette liberté s’étend aussi à des domaines que ne peuvent totalement contrôler ni l’institution de l’AFP, ni les chefs de service : la subjectivité des individus. Cette dernière traverse les individus et la sphère professionnelle n’en est pas totalement préservée. L’usage de certains mots caractérisant le nombre de personnes à un meeting par « petite assemblée » peut refléter un rapport au sujet implicitement biaisé ou alors explicitement exprimé par un « ils sont pas intéressants » caractérisant certains politiques.

Le raisonnement suivi dans ce document d’analyses a ainsi montré que le travail journalistique était très précisément encadré et que les journalistes avaient en cela une faible marge d’autonomie. L’information est façonnée par les journalistes qui le sont eux même par les règles de l’institution. Certains parviennent toutefois à se saisir l’espace de liberté étroit qui se présente à eux comme pour sortir de leur routine. Ils participent ainsi à l’équilibre entre exigences de l’institution vis-à-vis de ses clients et leur exigence propre au regard de leur rapport au travail.